FONDS FIDUCIAIRE MULTI-PARTENAIRES DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL 2022

Etabli fin 2021, le **Fonds fiduciaire multipartenaires au Burundi** a pour mission de renforcer la capacité du système des Nations Unies et des Partenaires à répondre aux besoins prioritaires pour le développement de manière collective et efficace. Il s'agit d'un instrument destiné à fournir un appui, coordonné, approprié et fondé sur les principes directeurs des grands engagements internationaux figurant notamment dans l'Agenda 2030, l'agenda de l'Union Africaine à l'horizon 2063, la vision de la Communauté Est Africaine 2050, et le partenariat global Busan.

Le Fonds fiduciaire multipartenaires pour le Burundi est un mécanisme de financement de projets flexible, efficace, redevable et inclusif, qui ajoute la plus grande valeur possible aux engagements des Partenaires du Burundi.

Le Fonds fiduciaire multipartenaires pour le Burundi priorise et alloue les financements à des projet conjoints visant la mise en œuvre des objectifs contenus dans **le plan-cadre de la Coopération pour le Développement Durable 2023-2027 signé entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies au Burundi (UNSCDF 2023-2027**), ainsi que les Plans de Réponse Humanitaire qui lui sont alignés, cela en appui aux priorités nationales de développement, et dans le but d'atteindre un impact socioéconomique conséquent et visible au Burundi.

Ce rapport illustre l'état d'avancement de la mise en place du fonds fiduciaire au courant de l'année 2022, et les perspectives pour 2023.

En 2022, le MPTF Burundi a pu mettre en œuvre son tout premier programme conjoint « Lutter contre la malnutrition par des interventions multisectorielles dans les communautés vulnérables du Burundi ». A cet effet nous remercions particulièrement le Bureau de la Coopération Suisse, qui a mis à disposition un financement de USD 7.574.088 pour ce projet, mis en œuvre par l'UNICEF (chef de file), le PAM et la FAO.

Table des matières

MESSAGE DES COPRESIDENTS DU COMITE de PILOTAGE DU FONDS FIDUCIAIRE MULTIPARTENAIRES BURUNDI 4

QUELQUES RESULTATS-PHARES EN 2022 5

INFORMATIONS FINANCIERES 6

PERSPECTIVES 2023-2027 7

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL DU PROJET DU PROJET MALNUTRITION **14**

MESSAGE DES COPRESIDENTS DU COMITE de PILOTAGE DU FONDS FIDUCIAIRE MULTI-PARTENAIRES du BURUNDI

Ambassadeur Gaudence SINDAYIGAYA, Directeur Général des Relations Multilatérales du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

C'est avec plaisir que je signe ce premier rapport d'activité du Fonds Fiduciaire multipartenaires pour le Burundi.

La mise en place du Fonds Fiduciaire traduit la volonté de renforcer la synergie multi-acteurs entre le Gouvernement du Burundi et ses Partenaires.

Il offre un espace de concertation et de priorisation stratégique pour une mobilisation de ressources autour des enjeux majeurs pour le développement durable du Burundi.

Nous apprécions l'appui du Système des Nations Unies qui renforce le partenariat au travers de mécanismes innovants qui permettent d'augmenter la visibilité et l'intégration du Burundi sur la scène internationale.

Après les premiers jalons posés fin 2021, nous considérons que les conditions sont réunies pour que le Fonds Fiduciaire devienne un *«Best Practice»* dans le domaine de la coopération multilatérale entre le Burundi et la communauté des Partenaires au Développement.

L'année 2022 a été marquée par la confirmation du renforcement de la confiance mutuelle et de l'ouverture croissante du Gouvernement du Burundi vis-à-vis de ses partenaires au développement.

L'année 2022, à de nombreux égards, a été une année charnière qui a permis de poser les jalons pour une collaboration franche, transparente et tournée vers l'impact entre le Gouvernement du Burundi, le Systèmes des Nations Unies et les autres partenaires au développement.

Tout en continuant de soutenir les objectifs stratégiques déclinés dans le Plan-Cadre de Coopération pour un Développement Durable 2023-2027, signé entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies, pour s'assurer de ne laisser personne de côté, le Comité de Pilotage portera une attention particulière à soutenir prioritairement (i) les populations les plus vulnérable, (ii) le renforcement du nexus entre les interventions humanitaires, de développement et de paix, ainsi que (iii) la nutrition.

Monsieur John Agbor, Représentant UNICEF et Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies au Burundi

NATIONS UNIES
BURUNDI

Fonds Multi-Partenaires du Burundi

QUELQUES RESULTATS-PHARES EN 2022

58,247 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de séances de Surveillance et Promotion de la Croissance (SPC)

35,701 enfants de 6-23 mois ont été supplémentés avec les micronutriments pour améliorer la qualité de leur ration alimentaire quotidienne

1500 enfants souffrant de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) ont été admis et traités dans 78 Centres De Santé (CDS) et 6 hôpitaux.

2773 enfants souffrant de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) ont été traités.

Deux communes à savoir BUSIGA et MWUMBA dans la province de Ngozi ont été certifiées avoir atteint le statut de « Fin de Défécation à l'aire Libre » (FDAL) permettant ainsi l'accès à **146,589 personnes** à l'assainissement de base.

2800 Ménages vulnérables ont bénéficié d'un appui en intrants agricoles pour améliorer la production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive.

4372 femmes enceintes et allaitantes participent actuellement aux activités d'épargne et de crédit.

INFORMATIONS FINANCIERES

Contributor/Partner	Commitments	Deposits
Switzerland	$7,574,088	$2,724,950
Government of Switzerland	$7,574,088	$2,724,950
Total	**$7,574,088**	**$2,724,950**

Source : MPTFO, Gateway

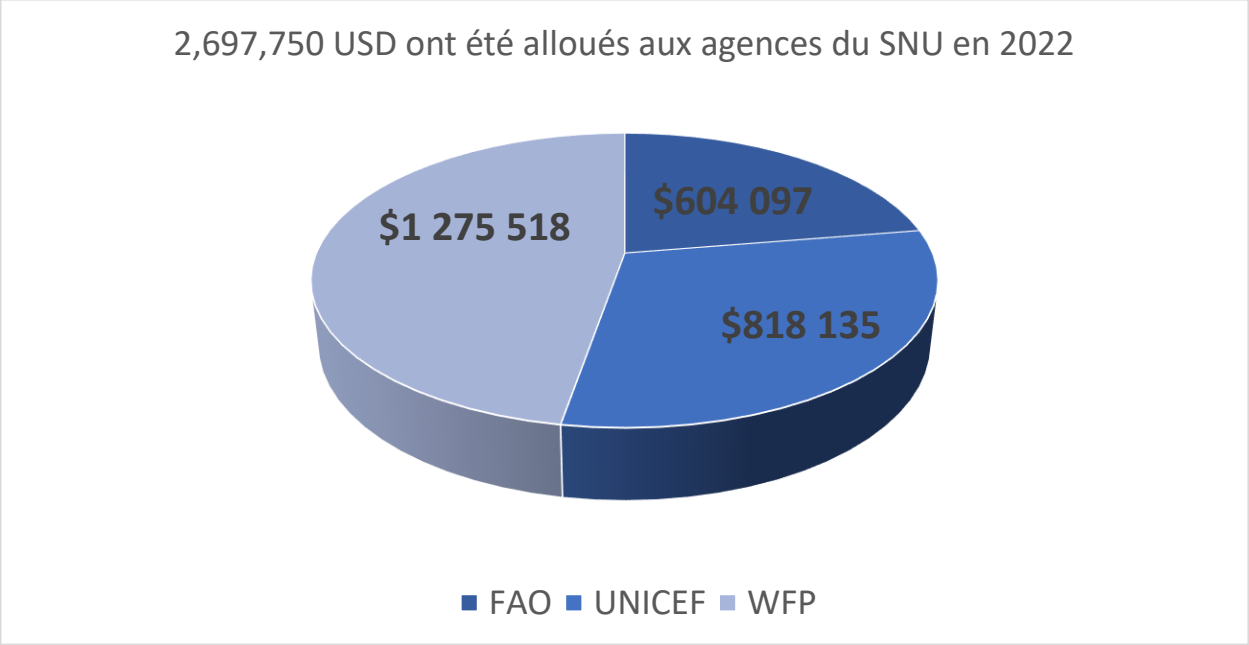

PERSPECTIVES 2023-2027

Orientations stratégiques

En décembre 2022, le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies ont signé, devant les autres parties prenantes, **le Plan-cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies, pour la période 2023-2027**[1].

Ce Plan-Cadre a formulé trois (3) priorités stratégiques : Transformation structurelle de l'économie et amélioration de la gouvernance pour une croissance inclusive ; Capital humain adéquat disponible et capitalisation du dividende démographique ; et Gestion durable de l'environnement et Résilience renforcée aux impacts du changement climatique et aux autres chocs.

Ces priorités, qui sont déclinées en cinq (5) résultats stratégiques *(effets ou outcomes),* guident le Plan-Cadre de Coopération 2023-2027, dont l'objectif global est de contribuer à **"Une société burundaise plus prospère, inclusive, et résiliente d'ici 2027"**. Le Plan-cadre de Coopération 2023-2027 adopte une approche systémique, multisectorielle, multiniveau et multi-acteur, qui non seulement connecte et renforce mutuellement les résultats et priorités stratégiques, tout en reflétant les cinq "P" de l'Agenda 2030 *(Personnes, Prospérité, Planète, Paix et Partenariats)*, mais permet également de répondre aux principes fondamentaux de "ne laisser personne de côté", une approche du développement fondée sur les droits humains, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, la résilience, la durabilité, la responsabilité et la redevabilité.

La signature du Plan-cadre de Coopération donne au MPTF une autre dimension, car il va servir d'outil stratégique et de financement des priorités stratégiques du Plan. A cet effet, le Comité du Pilotage du Fonds Fiduciaire entend soutenir ces priorités stratégiques et a également prévu trois fenêtres de financement pour renforcer les besoins les plus prioritaires qui sont :

1. L'appui aux populations les plus vulnérables ;
2. L'opérationnalisation du nexus humanitaire-développement-paix ;
3. La nutrition.

Le Comité de Pilotage souhaite également donner de la flexibilité à la possibilité de mettre en place prochainement d'autres fenêtres de financement, en fonction des circonstances spécifiques à chacune des thématiques et des attentes des bailleurs. Par exemple, dans le cas du soutien à la thématique Droits Humains, une sous-fenêtre spécifique pourrait permettre de faire ressortir plus clairement les positionnements stratégiques des bailleurs en cohérence avec leurs politiques à niveau global et ainsi favoriser l'engagement de partenaires mais s'ils ne sont pas présents au pays et suffisamment familiers avec le contexte.

[1] *Plan-cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies 2023-2027 | Les Nations Unies au Burundi*

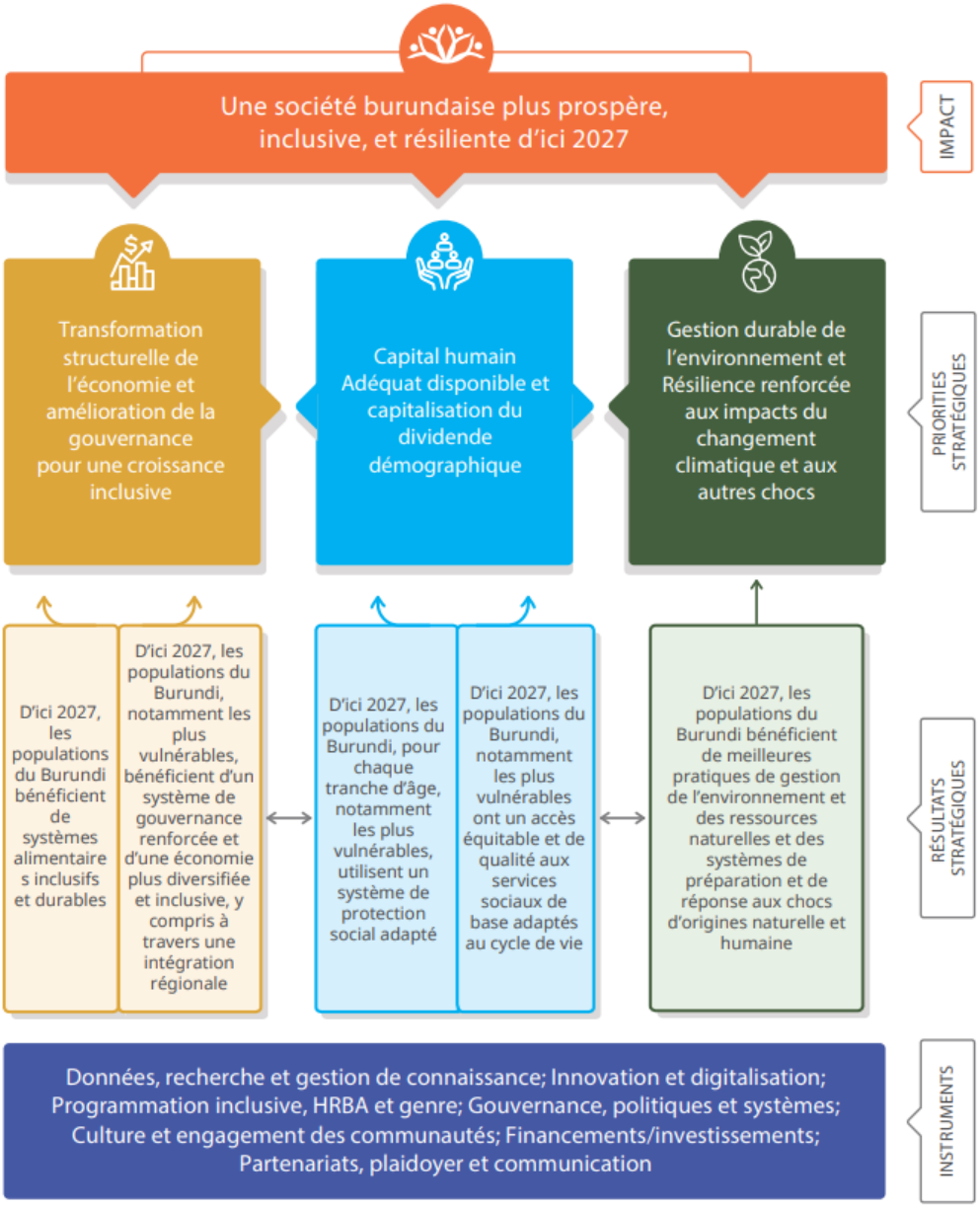

Figure 1: théorie du changement du plan-cadre de coopération pour le développement durable du Burundi et du système des Nations-Unies 2023-2027. Le fonds fiduciaire soutient ces priorités stratégiques.

En 2023, le Comité de Pilotage du Fonds Fiduciaire entend soutenir le financement d'un programme conjoint « Systèmes alimentaires » pour soutenir le Résultat Stratégique 1 (Effet 1), ainsi qu'un programme conjoint « Droits de l'Homme », aligné au Résultat stratégique 2 (Effet 2). D'autres programmes conjoints sont en cours de préparation pour soutenir les résultats stratégiques (Effets) 3, 4 et 5.

Gouvernance et gestion

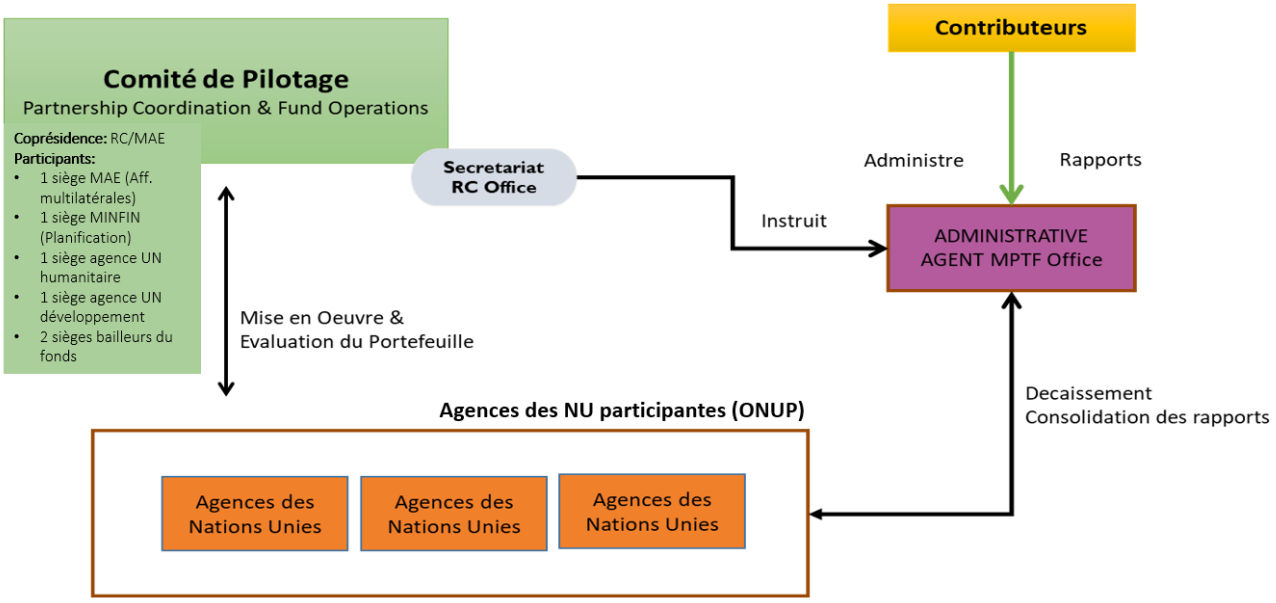

Figure 2: Système de gouvernance du Fonds Fiduciaire.

Le Comité de Pilotage est actuellement coprésidé par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et le Directeur des Affaires Multilatérales du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Les membres composants le Comité sont en outre, la Direction de la Planification du ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, UNICEF et OMS *(sur principe rotatoire)* et l'Ambassade des Pays-Bas *(sur principe rotatoire)* et le Bureau de la Coopération Suisse.

Le Comité de Pilotage souhaite aussi créer dans le système de gouvernance un **niveau de concertation intermédiaire** entre le niveau décisionnel *(qui demeure la responsabilité du Comité de Pilotage)* et le niveau de mise en œuvre *(assuré par les Agences Participantes)*. Pour ce faire, le secrétariat du Fonds Fiduciaire aura la responsabilité d'organiser des discussions *ad hoc* entre le Comité de Pilotage et les experts thématiques et sectoriels *(issus des ministères sectoriels, de la société civile, secteur privé, etc…)* qui permettront d'apporter au Comité de Pilotage une expertise manquante sur certaines des thématiques et de prendre des décisions éclairées par une consultation de toutes les parties prenantes.

Le Comité du Pilotage a également souhaité ouvrir le droit à des Partenaires non-UN de s'engager dans les programmes conjoint qu'il va financer, dans la mesure où ces derniers auront fait l'objet en amont d'une procédure de validation attestant de leurs capacités à assurer le rapportage fiduciaire requis. Cette décision est motivée par **la reconnaissance des avantages comparatifs de la société civile**, et pour que les priorités du plan-cadre soient largement au centre des priorités de toute la communauté des acteurs œuvrant au développement du Burundi.

Pour renforcer son appui aux agences et autres partenaires participants aux programmes conjoints dans leur gestion quotidienne, le secrétariat du Fonds Fiduciaire qui est actuellement assuré par les membres du Bureau du Coordonnateur Résident devra être soutenu par **l'engagement de ressources humaines dédiées et spécialisées**. Le Coordonnateur Résident et son bureau a reçu l'approbation du Comité de Pilotage lors de la réunion tenue le 05 avril 2023 pour mettre en place la mobilisation de ressources nécessaires au fonctionnement du Fonds fiduciaire.

Fonds Fiduciaire multipartenaires du Burundi

Crédit photos: UNICEF, FAO, PAM

Rédaction: Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi

Fonds Multi-Partenaires du Burundi

LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION PAR DES INTERVENTIONS MULTISECTORIELLES DANS LES COMMUNAUTES VULNERABLES DU BURUNDI

RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL DU PROGRAMME 2022

LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION PAR DES INTERVENTIONS MULTISECTORIELLES DANS LES COMMUNAUTES VULNERABLES DU BURUNDI]

RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL DU PROGRAMME

PERIODE DU RAPPORT : DU *01.01. 2022.AU* 31.12.*2022*

Titre du Programme et Référence du Projet	**Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques**
Titre du Programme : ***Lutter contre la malnutrition par des interventions multisectorielles dans les communautés vulnérables du Burundi*** • Réf. du Programme : BDI00 • Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00130600	*Pays/Localité : BURUNDI* *Provinces : Ngozi, Kayanza et Muyinga* **Secteurs prioritaires** : Nutrition, Sécurité Alimentaire, WASH, Protection Sociale et de l'enfance **Résultats stratégiques** : D'ici 2025, la résilience des ménages à la malnutrition chronique et l'insécurité alimentaire est renforcée par la mise en œuvre d'interventions multisectorielles de nutrition dans les communautés des provinces ciblées. **Produit 1 :** Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans, y compris des groupes marginalisés ont accès à des interventions clés à la nutrition pour la survie et le développement de l'enfant. **Produit 2 :** La production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive sont accrues **Produit 3 :** Les populations cibles ont un accès durable à des aliments fortifiés à haute valeur nutritionnelle produit par les entreprises communautaires et semi-industrielles de transformation alimentaire **Produit 4** : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de coordination, de mise en œuvre et suivi des programmes de prévention lutte contre de la malnutrition et la résilience sont renforcées
Organisation(s) Participante(s)	**Partenaires de mise en œuvre**
Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme *UNICEF, PAM et FAO*	Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales. • **Gouvernement au niveau central** : Le Secrétariat Exécutif Permanent/Plateforme Multisectorielle de sécurité alimentaire et nutrition (Primature), Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA à travers Programme

		National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition (PRONIANUT), Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage , Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Transport et du Tourisme, en particulier avec le Bureau Burundais de Normalisation , le Centre National de Technologie Alimentaire , Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine • **Gouvernement au niveau décentralisé** : les plateformes provinciales et communales pour la nutrition dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Muyinga, • **ONGs** : FONDATION STAMM, CARITAS
Budget du Programme/Projet (US$)		**Durée du Programme (mois)**
Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet Contribution du Fonds : *UNICEF : $2,667,831* *FAO : $2,013,460* *PAM : $2,949,582*		Durée totale *(49 mois)* Date de démarrage *(01.12.2021)*
Contribution de(s) agence(s) : *UNICEF : $300,000* *FAO : $146,435* *PAM : $185,000*		Date de clôture originale *(31.12.2025)*
Contribution du Gouvernement *(le cas échéant)*		Date de clôture actuelle *(31.12.2025)* Est-ce que l(es) agence (s) a/ont fermé opérationnellement le programme dans son (leurs) système? NON
Autres Contributions : *Suisse (Direction du Développement et de la Coopération)*		Date prévue de clôture financière: 31.12.2026
Évaluation du Programme		**Soumis par:**
Évaluation Complétée : NON		○ Nom: Christine Kaligirwa ○ Titre: Nutrition Manager ○ Organisation Participante ("Lead Agency"): UNICEF ○ Adresse e-mail: ckaligirwa@unicef.org

Avec nos remerciements sincères au Bureau de la Coopération Suisse pour avoir contribué au financement de ce programme.

RÉSUMÉ

Les résultats du projet s'articulent autour de quatre produits principaux pour la période de janvier à décembre 2022
Produit 1 : Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans, y compris des groupes marginalisés ont accès à des interventions clés de nutrition pour la survie et le développement de l'enfant.
Produit 2 : La production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive sont accrues.
Produit3 : Les populations cibles ont un accès durable à des aliments fortifiés à haute valeur nutritionnelle produit par les entreprises communautaires et semi-industrielles de transformation alimentaire.
Produit 4 : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de coordination, de mise en œuvre et suivi des programmes de prévention lutte contre de la malnutrition et la résilience sont renforcées.

Grâce à l'appui de la Direction du Développement et de la Coopération de la Suisse à ce projet durant la période du 01 Janvier 2022 au 31 décembre 2022 ; 13,330 enfants de 6 à 59 mois souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) ont été réhabilités au niveau communautaire à l'aide des aliments locaux ; 1500 enfants souffrant de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) ont été admis et traités dans 78 Centres De Santé (CDS) et 6 hôpitaux au niveau de la zone du projet. En plus, dans les mêmes CDS, 2,773 enfants souffrant de SAM ont été traités avec les autres financements mobilisés par l'UNICEF. Aussi 58,247 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié de séances de Surveillance et Promotion de la Croissance (SPC) et 35,701 enfants de 6-23 ont été supplémentés avec les poudres de micronutriments pour améliorer la qualité de leur ration alimentaire quotidienne.
Dans le cadre d'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement, deux communes à savoir Busiga et Mwumba dans la province de Ngozi ont été certifiées avoir atteint le statut de « Fin de Défécation à l'aire Libre » (FDAL) permettant ainsi l'accès à 146,589 personnes à l'assainissement de base.
Pour renforcer les capacités des ménages à se prendre en charge, 377 groupes de solidarité dont 188 nouveaux avec 109 dans la province de Ngozi regroupant 9 communes avec 109 collines contre 79 dans la province Kayanza, district de Gahombo regroupant trois communes composées par 79 collines ont été également appuyés avec 4372 femmes enceintes et allaitantes qui participent actuellement aux activités d'épargne et de crédit.
2800 ménages vulnérables ont bénéficié d'un appui en intrants agricoles pour améliorer la production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive (légumes, fruits, maïs, haricot, soja).
800 tonnes de farine fortifiée ont été produites et consommées au niveau des ménages dans la zone d'intervention du projet excepté dans la province de Muyinga où la production de la farine fortifiée n'a pas encore commencée. Le pourcentage des ménages ayant consommé la farine fortifiée sera déterminé par une enquête qui sera réalisée vers la fin du projet.
Pour éviter la duplication des interventions et permettre, une cartographie des interventions et des intervenants dans la zone du projet a été effectué et a alimenté une planification inclusive et basée sur l'existant ce qui a permis la complémentarité des interventions entre acteurs entre autres le projet Nkuriza de la Banque Mondiale qui appuie les interventions de Nutrition dans la province de Muyinga. En vue de renforcer la coordination et l'appropriation des interventions par les autorités administratives au niveau décentralisé, les Plateformes Provinciales et Communales de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PPSAN et PCSAN) ont été mises en place dans les provinces de Ngozi et Kayanza de même que dans leurs communes respectives et les capacités techniques de leurs membres ont été renforcées ce qui a permis d'améliorer la gouvernance locale de la nutrition et sécurité alimentaire.

OBJECTIFS

La direction du Développement de la Coopération suisse (DDC) finance à travers le mécanisme UN-MPTF (Multi Partner Trust Funds) la phase 3 du projet multisectoriel de lutte contre la malnutrition dans les provinces de Ngozi, Kayanza et Muyinga.

L'objectif global du projet est de réduire de 5% la prévalence de la malnutrition chronique dans les districts ciblés par ce projet pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable.
Le résultat ultime attendu est que d'ici 2025, la résilience des ménages à la malnutrition chronique et l'insécurité alimentaire soit renforcée par la mise en œuvre d'interventions multisectorielles de nutrition dans les communautés des provinces ciblées.
Les résultats du projet s'articulent autour de quatre produits principaux à savoir :

- Produit 1 : Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans, y compris des groupes marginalisés ont accès à des interventions clés de nutrition pour la survie et le développement de l'enfant.
- Produit 2 : La production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive sont accrues.
- Produit3 : Les populations cibles ont un accès durable à des aliments fortifiés à haute valeur nutritionnelle produit par les entreprises communautaires et semi-industrielles de transformation alimentaire.
- Produit 4 : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de coordination, de mise en œuvre et suivi des programmes de prévention lutte contre de la malnutrition et la résilience sont renforcées.

Le Comité de Pilotage du Burundi MPTF (Burundi Multi-Partners Trust Fund) est composé de représentants des autorités régaliennes (ministère ayant la coopération au développement dans ses attributions ainsi que le ministère en charge de la planification), de représentants du Système des Nations Unies au Burundi et de représentants des Partenaires au Développement, sur un principe rotatoire. Le Fonds est l'organe décisionnel du Programme conjoint Nutrition et détermine l'enveloppe allouée à ce programme.

Pour le suivi technique, un comité de pilotage du programme a été mis en place sur base de l'arrêté du Premier Ministre numéro 015/121/PM du 14/07/2022. Ce comité rassemble les ministères sectoriels et autres acteurs du secteur, notamment ceux ayant en charge la sante, l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la solidarité nationale, le commerce, les finances, l'eau, hygiène et assainissement de même que la communication.

I. Évaluation des résultats du Programme

Produit 1 : Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans, y compris des groupes marginalisés ont accès à des interventions clés de nutrition pour la survie et le développement de l'enfant.

Dans l'optique d'améliorer l'accès des femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans aux interventions clés de nutrition pour la survie et le développement de l'enfant le projet a contribué au renforcement des capacités des cadres des Bureaux Provinciaux de la Santé (BPS), des Bureaux des Districts Sanitaires (BDS), des prestataires de soins, des Techniciens de Promotion de la Santé (TPS), des Points focaux Santé Communautaires (PFSC), des Mamans Lumières[2] (ML) et des Agents de Santé Communautaire (ASC) pour qu'ils puissent offrir un paquet complet d'interventions de promotion des bonnes pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE). Au total, 129 membres de l'Equipe cadre, prestataires, Communicateurs, ainsi que 376 ASC (dont 218 à Ngozi et 158 à Gahombo) et 376 Maman Lumières (218 ML du BDS Ngozi et 158 ML à Gahombo) ont été formés sur le paquet ANJE/FAN/FARN/PMN/SPC. Les relais communautaires ont été également équipés en kits (79 au total)[1] pour les démonstrations culinaires, en matériel pour la réalisation des séances SPC mais également en outils pour la collecte des données.

©PAM_Bureau Provincial de Santé Kayanza
Formation des ML et ASC sur le paquet intégré Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant /Foyer d'Apprentissage Nutritionnel/Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle/Poudres de Micro Nutriments/Surveillance et Promotion de la Croissance et remise du matériel et des outils de collecte des données à Gatara dans le BDS Gahombo.

Les ASC et les ML ont été approvisionnés avec **800 cartons de poudres de micronutriments (MNPs**) pour assurer la fortification alimentaire à domicile chez les enfants de 6-23 mois. De plus 1580 leaders communautaires (ASC, ML, administratifs à la base, moniteurs agricoles, propriétaires de moulins, agronomes et vétérinaires communaux) de la province de Ngozi et du BDS Gahombo ont été sensibilisés sur le paquet d'interventions de nutrition au niveau communautaire ce qui a abouti à la mise en place de 377 greniers pour les enfants en vue de soutenir les activités des Foyers d'Apprentissage et Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) au niveau des 377 collines de la zone d'intervention du projet.

Aussi, **13 330** soit 92% de la cible à mi-parcours des enfants de 6 à 59 mois ont été dépistés avec Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) et ont été réhabilités au niveau communautaire à l'aide des aliments locaux ; 58 247 soit 89.6% de la cible à mi-parcours des enfants de moins de 5 ans ont bénéficié des séances de Surveillance et Promotion de la Croissance (SPC) tandis que 35 701 enfants de 6-23 soit 89.2% de la cible à mi-parcours ont été supplémentés avec les poudres de micronutriments.

1 : Kit Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnel : 12 Assiettes en plastique, 2 bidons plastique 20Litres, 1 bidons plastique 5Litres, 2 Bassins en plastique 20Litres, 12 Gobelets en plastique de différentes couleurs, 2 Casseroles de 5 L avec couvercle métallique, 3 Casseroles de 10 L avec couvercle métallique, 2 Cuillères en bois (Icaruzo), 2 louches (umucumbisho), 4 Couteaux de cuisine, 12 Cuillères à soupe pour enfants.

2: Maman Lumière: Mère modèle assurant la promotion des bonnes pratiques d'alimentation de la mère, du nourrisson et du jeune enfant

©UNICEF_Burundi_Edna_Dushime

Entretien individualisé entre une mère et une ML au cours d'une séance SPC à Mivo commune et province Ngozi

Grace à cette contribution financière de la Suisse (DDC), les formations sanitaires ont été également appuyés en intrants, y compris 1500 cartons d'Aliments Thérapeutiques Prêts pour Emploie (ATPE), ce qui a permis de prendre en charge 1500 enfants de 6-59 mois, soit 35% des enfants de 6-59 mois avec Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) qui ont été admis et traités dans les structures de soins de la zone du projet. Les indicateurs de performance sont supérieurs aux normes standards humanitaires internationaux applicables dans le domaine de la nutrition avec un taux de guérison de 90%. Dans la zone du projet, 2,773 cartons de Ready to Use Therapeutic Food ont été achetés avec d'autres fonds et ont permis d'attendre 2,773 enfants souffrant de SAM ce qui a permis de toucher au total 4,273 enfants de moins de 5 ans souffrant de SAM dans la zone du projet.

En collaboration avec la Direction de Promotion de la Santé, de la Demande de soins, de la Santé Communautaire et Environnementale (DPS-DSCE) du Ministère de la Sante Publique et de Lutte contre le SIDA (MSPLS), l'UNICEF a appuyé la mise en œuvre de l'approche Assainissement Totale Pilotée par la Communauté2 (ATPC)3 dans 2 communes (Mwumba et Busiga) dans toutes les collines (61) , (20 % par rapport au total de la province de Ngozi. Grâce à l'approche ATPC, la proportion des ménages disposant de latrines adéquates est passée de 996 à 14,276 dans la commune de Mwumba et de 1,720 à 14,452 dans les mêmes deux communes. Ainsi, les 2 communes ont célébré le statut de « Fin de Défécation à l'Air Libre » (FDAL) permettant ainsi à 146,589 personnes de 169 sous-collines des deux communes d'avoir un accès à l'assainissement de base.

En plus, la promotion de l'hygiène pleinement intégrée dans l'approche ATPC, a contribué à l'adoption des bonnes pratiques familiales essentielles permettant ainsi l'amélioration du cadre de vie assaini propice au développement de l'enfant. Pour y arriver, 180 agents de santé communautaire, 61 Mamans Lumières, 7 Techniciens de Promotion de la Santé (TPS) ont été formé sur les pratiques familiales essentielles pour accompagner les ménages en effectuant des visites hebdomadaires pour les sensibiliser et s'assurer de l'adoption des pratiques notamment la conservation de la qualité de l'eau depuis le puisage, le stockage jusqu'à la consommation, l'élimination sécurisée des excrétas par la construction et l'utilisation des latrines adéquates4 (dans 14,276 ménages), le lavage des mains au savon aux moments clés avec un accent particulier sur le lavage des mains avant l'allaitement et après avoir changé les couches des bébés pour les mères allaitantes, par l'installation des laves mains (Tippy Tap). Le pourcentage des ménages ayant réalisé ou qui se sont procuré des dispositifs de lavage des mains est passé de 5% à 93% dans la commune de Mwumba et de 3% à 90% dans la commune de Busiga.

[2] Communauté : Groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Dans le cas présent, il s'agit des populations vivant dans une sous-colline qui est l'équivalent de village.

[3] ATPC : est une approche participative qui vise à amener une communauté à analyser ses conditions de vie et à prendre collectivement conscience des effets néfastes de la Défécation à l'Air Libre (DAL) sur la santé, la dignité, la sécurité, l'économie, l'environnement et à en décider de sa gestion à travers l'instauration de normes sociales, la construction et l'utilisation de latrines hygiéniques.

[4] Selon le guide pratique de l'approche ATPC, une latrine adéquate est une cabine qui ne permet pas la mise en contact de l'homme avec les excrétas et permettant d'assurer l'intimité. La latrine doit comprendre une fosse, une dalle étanche (en bois couvert de terre, en béton, planches très serrées, en plastique et en béton) munie de couvercle sur le trou de défécation une superstructure (mur, toit et porte) et un dispositif de lavage des mains à proximité.

Aussi un mécanisme de suivi impliquant tant les communautés que l'administration locale et les autorités sanitaires des communes a été mis en place pour un suivi conséquent des interventions de l'ATPC à travers les plateformes ATPC communales dont le but est de maintenir et de renforcer l'appropriation des acquis de l'ATPC à tous les niveaux. La plateforme communale est composée par 29 personnes. Il s'agit de l'Administrateur communal, du Médecin Chef de District, de tous les technicien de Promotion de la Santé, du Point Focal Communautaire du District, du Représentant des acteurs de mise en œuvre ATPC, du Directeur Communal de l'Education , de tous Les chefs de zones, du Conseiller chargé des services techniques communaux (CSTC), du Conseiller chargé des questions économiques, du développement et des statistiques, du Commissaire communal de police, de l'Agronome communal, du responsable de la Croix Rouge, de trois Leaders religieux (catholique, protestant et musulman), du CDFC et du représentant de la Régie Communale de l'eau (RCE). Les membres des plateformes communales sont des acteurs de développement communautaire et ont une influence communautaire pour veiller à la prise de conscience et au changement de comportement sanitaire, positif et durable et des normes sociales renforcée par l'approche ATPC.
C'est ainsi qu'une formation envers les membres plateformes communales Busiga et Mwumba a été organisée pour être outillés pour servir de catalyseur de consultations communales, d'assurer le suivi de la maintenance et de la durabilité du statut de « fin de la défécation à l'air libre » (FDAL) à l'échelle communale et surtout de veiller à l'application stricte des mesures visant le non-retour à la DAL. Ce mécanisme a permis avec les parties prenantes de résorber les difficultés rencontrées (résistance pour construire les latrines adéquates dans certains ménages, faible appropriation de l'approche par certaines autorités locales, faible implication et participation de la communauté Batwa) au cours de la mise en œuvre tout en exploitant toutes les opportunités qui faciliteraient l'atteinte de ces résultats.

Dans le souci d'offrir un paquet complet basé sur les activités sensibles à la nutrition, les interventions comme la mise en place et l'accompagnement des groupes de solidarité pour un relèvement économique des ménages vulnérables dont la majorité sont les femmes enceintes, allaitantes ou ayant des enfants qui ont la malnutrition aigüe modérée ou celle aigue sévère ont été implantés dans tous les 3 districts de Ngozi (298 groupes de solidarité dont 73 à Buye,116 à Kiremba et 109 à Ngozi) et celui de Gahombo en province Kayanza (79 GS). Cette activité a permis aux membres de ces groupes de solidarité d'avoir accès aux revenus avec lesquels ils parviennent à diversifier leur régime alimentaire au sein des ménages et peuvent de ce fait avoir un repas diversifié spécialement pour leurs enfants. Ainsi 377 des 500 groupes de solidarité prévus ont été mis en place et appuyés dont 188 nouveaux et 189 redynamisés avec **4372 (3168 à Ngozi contre 1204 à Kayanza) femmes enceintes et allaitantes** sur 5655 attendues. Signalons qu'après presque huit mois d'existence, certains membres de ces groupes de solidarité ont déjà commencé à investir dans le petit bétail comme les porcs et les poules grâce aux petites épargnes tirées des activités génératrices qu'elles réalisent.
Le projet a aussi appuyé dans l'activité d'enregistrement tardif des naissances dans deux districts sur quatre (Buye, Kiremba, Ngozi de la province Ngozi et Gahombo de la province Kayanza) à savoir Ngozi de la province Ngozi et celui de Gahombo de la province Kayanza. Ainsi **2190 enfants ont été déjà enregistrés et 2190 extraits d'acte de naissance délivrés** sur vingt mille enfants (20,000) ciblés (10,95%) à mi-parcours jusque Juillet 2023. Ce retard est dû au manque des connaissance et information de certains parents sur l'importance de l'enregistrement à l'état civil d'une part et d'un manque de moyens financiers pour les familles vulnérables d'autre part. Le délai d'enregistrement des naissances étant de 15 jours à partir de la naissance, son dépassement occasionne une amende de 1000 francs burundais. Certains parents deviennent alors réticents. Il a fallu des réunions de sensibilisation où 445 personnes dont les leaders communautaires, les administratifs de la province jusqu'à la colline, les contrôleurs provinciaux et agents d'état civil y ont participé. Ainsi le gouvernorat a pris la mesure de suspendre cette amende spécifiquement pour les familles vulnérables afin d'encourager les parents à venir faire enregistrer leurs enfants. Ce processus a pris plus de

temps puisque le partenaire de mise en œuvre en collaboration avec les chefs collinaires et d'autres acteurs communautaires notamment les membres des comités de protection de l'enfant (CPE), les mamans lumières ainsi que les agents de santé communautaires continuent à contribuer à la sensibilisation et à l'identification de ces enfants non enregistrés et issus des ménages vulnérables. Les listes sont acheminées et validées par le Gouverneur et c'est après qu'elles sont retournées au niveau des communes, zones pour la suite du processus. Alors que les besoins s'estiment à plus de 30,000 enfants qui ont connu un retard d'enregistrement selon l'administration locale, le gap à combler reste énorme et on envisage de mener un plaidoyer auprès de l'administration pour que les zones soient des centres secondaires d'enregistrement des naissances pour réduire la distance à parcourir.

Dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles, y compris la consommation de la farine fortifiée, une stratégie de communication pour le changement social ainsi que son plan de mise en œuvre ont été élaborés conjointement par les trois Agences des Nations Unies. Ces documents serviront de référence pour conduire une campagne de marketing social et de sensibilisation sur l'importance de la consommation des aliments fortifiés dans la lutte contre la malnutrition. La validation de la stratégie et son plan de mise en œuvre est prévue au mois de mai 2023 par les 3 agences. Dans la même ligne d'idées, un processus de recrutement d'une agence de communication pour appuyer la mise en œuvre de la campagne est déjà en cours pour un démarrage rapide aussitôt la stratégie validée.

Produit 2 : La production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive sont accrue

Afin d'assurer un appui à 3.870 ménages vulnérables pour la diversification agricole, une série d'activités a été menée, entre autres :

La distribution d'intrants agricoles à travers le Bureau Provincial de l'Environnement, Agriculture et de l'Elevage qui s'occupe de leur stockage avant d'être distribué aux bénéficiaires par le truchement de ses services décentralisés ainsi qu'une association à base communautaire « Caritas ». Il s'agit essentiellement de semences de haricot, de maïs pour les saisons culturales de Septembre 2022-Fevrier 2023.

Ces intrants ont été distribués à travers 80 champs-écoles producteurs pour adultes. (10 % de la cible à mi-parcours). A peu près 2800 ménages (sur 2800 ménages attendus en saison culturale de 2022) ont été directement appuyés pour la culture vivrière à travers les Champs Ecole Producteurs. Les intrants distribués sont constitués de 11 880 kg dont 6 860 kg de haricot sur 10 320 planifiés (66 %), 5 020 kg de maïs sur 5 160 kg planifiés (97 %).

Produit 3 : Les populations cibles ont un accès durable à des aliments fortifiés à haute valeur nutritionnelle produit par les entreprises communautaires et semi-industrielles de transformation alimentaire

Dans le but de mettre à l'échelle la fortification locale de farine, 30 nouveaux moulins communautaires sur 33 (90,9%) de l'ancienne province (Ngozi : 17 moulins sur 18) et de la nouvelle zone (provinces Muyinga: 3 moulins sur 6 et Kayanza: 10 moulins sur 9) ont été sélectionnés sur base des critères de leur potentialité de production, afin de recevoir l'appui nécessaire leur permettant de produire la farine fortifiée de bonne qualité.

Deux structures du gouvernement, le Centre National de Technologie Alimentaire et le Bureau Burundais de Normalisation sont les partenaires techniques du PAM dans l'accompagnement des moulins sélectionnés, dans le cadre d'accords signés entre le PAM et ces deux institutions. Ils sont responsables de l'encadrement,

du suivi et de l'accompagnement des unités de mouture dans la production des farines répondant aux normes et standards requis. Dans le cadre de leur assistance, une mission d'évaluation de besoins en équipements de fortification et en formation sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène dans la fabrication de farines fortifiées et sur les normes d'hygiène a été effectuée ciblant les nouvelles stations de mouture.

A l'issue de la mission du Centre National de Technologie Alimentaire, des spécifications techniques des équipements (micro-doseurs, mélangeurs, balances, etc.) ont été définies en étroite collaboration avec le PAM et le processus d'achat a été initié par le PAM. Il s'agit de 51 mélangeurs, 2 micro doseurs, 15 moulins, 45 balances, 12 groupes électrogènes, 33 couseuses de sacs et 68 humidimètres. Leur livraison est attendue au cours du premier semestre de 2023. A la suite de cette évaluation, des séances de formation sur les normes de bonnes pratiques d'hygiène et de fortification ont été planifiées et se tiendront dans le mois d'avril 2023. Elles seront dispensées par le Centre National de Technologie Alimentaire et le Bureau Burundais de Normalisation avec l'appui du PAM.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les anciens moulins au nombre de 24 ont continué à produire de la farine fortifiée grâce à l'appui du projet. **Ainsi, une quantité de 800 tonnes de farines fortifiées sur 600 tonnes annuellement prévues, a été mise à la disposition de la population, principalement dans la zone du projet mais aussi dans les autres provinces du pays.**

*©PAM_Burundi_J.F_Nibogora***,** *Fortification de la farine à Nyamurenza*

©*PAM_Burundi_J.F_Nibogora, Consommation de la bouillie préparée à base de farine composite fortifiée à Gashikanwa*

Parallèlement au renforcement des capacités techniques des meuniers lié aux bonnes pratiques de production de la farine fortifiée, le PAM appuie en approvisionnement d'un prémélange poudreux de vitamines, d'éléments minéraux utilisé pour la fortification des farines communément appelé "premix", un ingrédient important malheureusement non disponible au Burundi, en plus des équipements qui sont achetés de l'extérieur du pays. Les spécifications techniques du premix ont été définies par le PAM pour un achat et une livraison prévue ~~en~~ au premier semestre de 2023 afin de s'assurer de la continuité des activités de fortification.
Pour appuyer la mise en place d'un environnement favorable à la promotion de la fortification des aliments, notamment la création d'un mécanisme d'approvisionnement en prémix au niveau local et autres intrants et équipements nécessaires à la fortification des aliments, le PAM a signé, fin novembre 2022 un accord avec le Secteur Privé pour la Nutrition, réseau créé dans le cadre de l'initiative mondiale Scaling-Up Nutrition à laquelle le Burundi a adhéré en février 2013. Cette plateforme permettra de créer un cadre d'échanges et de promotion des investissements par le secteur privé dans le domaine de la nutrition.

Produit 4 : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de coordination, de mise en œuvre et suivi des programmes de prévention lutte contre de la malnutrition et la résilience sont renforcées

Pour une bonne planification avec implication de toutes les parties prenantes, un atelier de planification conjointe a été organisé avant le démarrage de la première année de mise en œuvre ce qui a permis de renforcer l'appropriation, la synergie et la complémentarité des actions des différentes parties prenantes au projet. Cet atelier a regroupé 76 participants y compris le Gouvernement au niveau central et périphérique (58 délégués des gouverneurs des 3 provinces d'intervention du projet, ainsi que les partenaires de mise en œuvre CARITAS, FONDATION STAMM)

Préalablement, une cartographie des interventions et des intervenants dans la zone du projet a été faite en début de la phase 3 du projet et ses résultats ont montré que le projet Nkurizafinancé par la Banque

Mondiale couvre la majeure partie des interventions spécifiques de nutrition dans le district sanitaire de Gashoho contrairement au district de Gahombo qui n'avait aucun partenaire pour appuyer ce volet. C'est dans ce cadre qu'au décours de l'atelier de planification conjointe organisée à Gitega au mois de Mai 2022 avec la participation de toutes les parties prenantes au projet, dans le souci d'éviter les duplications et de renforcer la synergies entre acteurs de terrain tel que recommandé par le Comité de Pilotage du Fonds fiduciaire multi-partenaires du Burundi, il a été décidé de concentrer le paquet des interventions spécifiques de nutrition dans le district de Gahombo de la Province Kayanza qui n'est pas couvert tout en appuyant le district sanitaire de Gashoho dans la mise en œuvre des activités qui ne font pas partie du paquet du projet Nkuriza notamment le renforcement des capacités sur la Prise en Charge Integrée de Malnutrition Aigüe (PCIMA, les interventions de sécurité alimentaire, de fortification de farines et de renforcement des moyens d'existence des ménages et la coordination.

Afin de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des structures gouvernementales dans la mise en œuvre et le suivi des programmes de prévention et de lutte contre de la malnutrition et la résilience, le projet a appuyé la mise en place des Plateformes Provinciales et Communales de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PPSAN et PCSAN) dans les provinces de Ngozi et Kayanza de même que dans leurs communes respectives ce qui a permis d'améliorer la gouvernance locale de la nutrition à travers une meilleure coordination des interventions et des intervenants sans oublier l'appropriation des actions visant la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes par les autorités provinciales et communales. Les mêmes plateformes ont été mises en place dans la province de Muyinga avec l'appui du projet NKURIZA financé par la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la visibilité, le lancement officiel du projet a été organisé sous le haut patronage de la primature de la République du Burundi. Cette activité a vu la participation de 78 responsables de différentes institutions et organisation impliquées dans la mise en œuvre du projet dont les hauts cadres de la primature et des ministères sectoriels, le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies et le directeur de la DDC au Burundi, les gouverneurs des Provinces de Ngozi et de Muyinga, le Chef de cabinet du Gouverneur de Kayanza, le Représentant de l'UNICEF, les délégués des représentants du PAM et de la FAO, les responsables des structures déconcentrées et décentralisées de l'Etat et des ONG partenaires.

©SEP/PMSAN, Lancement officiel de la troisième phase du projet SDC

De la même occasion, une première réunion du comité de pilotage du projet couplée au lancement officiel de la troisième phase du projet a eu lieu et a connu la participation des 17 membres de ce comité plus le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi.

©UNICEF_Burundi_Fatoumata_Tandiang *Réunion du comité de pilotage couple au lancement officiel de la troisième phase du projet*

ii) Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance

Le tableau suivant évalue le niveau actuel de mise en œuvre du projet par rapport à la situation projetée à mi-parcours, soit au mois de juillet 2023 selon le Performance Monitoring Framework (cadre de résultats).

	Indicateurs atteints vis de la cible à mi-parcours	**Raisons d'éventuel(s) écart(s)**	**Source de vérification**
Produit 1 : Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de 5 ans, y compris des groupes marginalisés ont accès à des interventions clés de nutrition pour la survie et le développement de l'enfant.			
Indicateur 1.1 : Nombre de femmes enceintes et allaitantes, mère d'enfant de moins de 5 ans bénéficiant du counseling ANJE/DPE/PFE **Indicateur de référence : 150,000** **Indicateur cible : 90,000**	64,119 (71.24 %)	Il s'agit des données de l'année 2022 seulement, les cibles de juillet 2023 pourront être atteintes car les activités continuent	Registre communautaire/ District Health Information System 2
Indicateur 1.2 : Nombre d'enfant de moins de 5 enrôlés pour le Surveillance promotion de croissance **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 65,000**	58,247 (89.6%)		Registre communautaire/ DHIS 2
Indicateur 1.3 : Nombre d'enfants 6-23 mois bénéficiant de la fortification à domicile avec PMN **Indicateur de référence : 30,000** **Indicateur cible : 40,000**	35,701 (89.25%)		Rapports de distribution BDS
Indicateur 1.4 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans malnutris aigus dépistés et référé pour la prise en charge **Indicateur de référence : <70%** **Indicateur cible : 90%**	90%		Rapport d'activités DHIS2
Indicateur 1.5 : Nombre enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë modérée admis dans les FARN *(résultat cumulatif)* **Indicateur de référence : 6,300** **Indicateur cible : 5,000**	13,330 (205 %)	Le suivi régulier des enfants à travers les sessions SPC permet d'identifier plus d'enfants malnutris aigue, le PBF communautaire a aussi boosté la motivation des ASC et ML à organiser	Rapport d'activités DHIS2

		les FARN	
Indicateur 1.6 : Nombre d'enfants dotés de certificat de naissance **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 20,000**	2190 (10.95%)	La sensibilisation pour que les parents puissent adhérer à cette activité a pris beaucoup de temps et on observe également un staff insuffisant dans les bureaux d'état civil suite au volume de travail supplémentaire.	Rapport de suivi des activités Extrait d'actes de naissance
Indicateur 1.7 : Nombre de groupes de solidarité mis en place et fonctionnel **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 500**	377 (75.4%)	4372 sont des membres (Femmes enceintes, allaitantes) de ces groupes de solidarité sur 5655 prévues pour cette année. L'adhésion à ces groupes n'est pas massive au début mais après avoir constaté les bienfaits tirés de la participation aux GS, les mères sollicitent progressivement d'y adhérer.	Registres communautaires / HMIS
Indicateur 1.8 : Nombre de communes évaluées et certifiée FDAL **Indicateur de référence : 5** **Indicateur cible : 9**	7 (77.77%)	2 nouvelles communes ont été évaluées et certifiées FDAL, les fonds disponibles pouvaient couvrir 1 commune, l'Unicef a contribué pour financer la deuxième commune.	Rapport d'évaluation FDAL de la DPSHA

	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Produit 2 : La production et la consommation des aliments à haute valeur nutritive sont accrues			
Indicateur 2.1 : Nombre de ménages ayant bénéficié d'au moins 4 types de semences maraichères et bio fortifiées **Indicateur de référence : 6,240** **Indicateur cible : 12,480**	2,800 (22%)	Les 2800 ménages appuyés pour cette période sont de la 1ère génération de CEP sur au moins 3 générations prévues.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 2.2 : Nombre de CEP mis en place et appuyés **Indicateur de référence : 254** **Indicateur cible : 735**	80 (11%)	1ère génération de 80 CEP sur au moins 3 prévues.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 2.3 : Nombre de facilitateurs CEP formés et fonctionnels **Indicateur de référence : 92** **Indicateur cible : 150**	0 (0%)	En plus des facilitateurs CEP, on a inclus les agronomes communaux et vétérinaires. Cette activité commencera au mois de mars 2023.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 2.4 : Nombre de champs écoles producteurs mis en place avec au moins 3 expérimentales par an **Indicateur de référence : 216** **Indicateur cible : 300**	80 (26%)	0 pour la période de rapportage : 1 seule expérimentation a été faite	Rapport de suivi des activités
Indicateur 2.5 : Nombre de ménages ayant bénéficié d'un kit animal **Indicateur de référence : 2067** **Indicateur cible : 2850**	0 (0 %)	0 pour la période de rapportage ; un effectif supérieur à la cible a été ciblé du fait que les bénéficiaires ont proposé de donner 2 chèvres par ménage au lieu de 3 prévues, la distribution est projetée pour le mois de mai 2023.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 2.6 % de bénéficiaires des services de prise en charge nutritionnelle ayant bénéficié d'un kit animal **Indicateur de référence : 77** **Indicateur cible :** 80	0 %	L'activité couvrira les premiers ménages ciblés pour le petit élevage, à hauteur de près de 72% des bénéficiaires ayant ou fréquentant les structures de prise en charge nutritionnelle.	Rapport de suivi des activités

Produit 3 : Les populations cibles ont un accès durable à des aliments fortifiés à haute valeur nutritionnelle produit par les entreprises communautaires et semi-industrielles de transformation alimentaire			
Indicateur 3.1 : Nombre de ménages vulnérables avec femmes enceintes, femmes et allaitantes et enfants de moins de 2 ans, bénéficiant des transferts monétaires **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 4,450**	0%	Bien que le ciblage des zones d'intervention ait été fait, le ciblage des ménages bénéficiaires a accusé un retard, du fait que le processus de contractualisation avec le partenaire de mise en œuvre (Caritas) ait pris plus de temps que prévu. Les premières distributions sont prévues avec la première période de soudure de l'année 2023 (Avril-Mai 2023).	Evaluation a mis parcours (2023) et évaluation finale 2021
Indicateur 3.2 : Nombre de moulins appuyés pour la fortification **Indicateur de référence : 24** **Indicateur cible : 45**	0 (0 %)	30 nouveaux moulins ont été évalués et les activités préparatoires pour le démarrage de la production de farines fortifiées avec l'accompagnement du CNTA et de BBN sont en cours (telles qu'achat prémix et équipements de fortification, formations sur les bonnes pratiques de production)	Rapports de suivi des activités
Indicateur 3.3 : Nombre de centres de rayonnement créés pour la mise en place des contrats d'achat entre les moulins et les entrepreneurs agricoles **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 3**	0%	Les centres de rayonnement étaient supposés être donnés par l'administration provincial. Il a été constaté que ces centres ne sont plus disponibles. La solution envisagée est de regrouper les bénéficiaires pour constituer des terres plus ou moins vaste à exploiter. Des discussions sont en cours avec l'administration locale pour mettre à disposition des terres du domaine de l'Etat pour leur utilisation comme centres de rayonnement.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 3.4 : Nombre de personnes recevant des messages sur l'importance de consommer des aliments enrichis **Indicateur de référence : 105,500** **Indicateur cible : 211,000**	**0 (0 %)**	0 pour la période de rapportage : Les 3 agences ont d'abord développé une stratégie de communication pour le changement social et son plan de mise en œuvre. C'est ce document qui va servir de référence pour les sessions de sensibilisation et de marketing social de	Rapport de suivi des activités

		la consommation d'aliments fortifiés. Le démarrage de la campagne de marketing social pour toucher les ménages se fera à partir du deuxième trimestre 2023. Un avenant au contrat avec CARITAS incluant les activités de marketing social est déjà entamé.	
Indicateur 3.5 : Nombre de sessions de sensibilisation et de marketing social pour la consommation des aliments fortifiés et bio-fortifiés organisées **Indicateur de référence : 1** **Indicateur cible : 6**	0 (%)	0 pour la période de rapportage : Les 3 agences ont d'abord développé une stratégie de communication pour le changement social et son plan de mise en œuvre. C'est ce document qui va servir de référence pour les sessions de sensibilisation et de marketing social sur la consommation d'aliments fortifiés. Le démarrage des activités de sensibilisation se fera à partir du deuxième trimestre de 2023. Un avenant au contrat avec CARITAS incluant les activités de marketing social est déjà entamé.	Rapport de suivi des activités
Indicateur 3.6 : Quantité de farine fortifiée localement produite (Tonnes) **Indicateur de référence : 676** **Indicateur cible : 1,200**	800 (66.66 %)	800 tonnes pour la période de rapportage. Le pourcentage est calculé par rapport à la quantité de farine fortifiée qui était prévue à mi-parcours, c'est à dire en juillet 2023	Rapport de suivi
Indicateur 3.7 : Nombre de groupements meuniers appuyés pour la production de farines fortifiées. **Indicateur de référence : 9** **Indicateur cible : 11**	0 (0%)	0 pour la période de rapportage :la sélection et l'amélioration des conditions de travail des moulins dans la nouvelle zone du projet sont des préalables qui prennent du temps avant l'organisation des meuniers en groupements	Rapport de suivi des activités

	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Produit 4 : Les capacités techniques et institutionnelles des structures de coordination, de mise en œuvre et suivi des programmes de prévention lutte contre de la malnutrition et la résilience sont renforcées			
Indicateur 4.1 : Nombre de réunions du comité technique organisées **Indicateur de référence : 3** **Indicateur cible : 6**	0 (0%)	0 pour la période de rapportage : Suite au retard de formalisation du COTE par un arrêté de la primature, aucune réunion n'a été organisée cette première année	Rapport d'activités
Indicateur 4.2 : Nombre d'ateliers de revue et de suivi de la performance réalisés **Indicateur de référence : 1** **Indicateur cible : 2**	0 (0%)	L'atelier sera organisé au mois de mai et sera couplée avec la planification conjointe pour la deuxième année	Rapport d'activités
Indicateur 4.3 : Nombre d'enquêtes d'impact complétée pour documenter les changements liés aux interventions **Indicateur de référence : 1** **Indicateur cible : 0**	0(0%)	0 pour la période de rapportage : l'enquête d'impact sera organisée en 2025	Rapport d'enquête
Indicateur 4.4 : Nombre de provinces disposant de mécanismes de coordination multisectoriels fonctionnels **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 1**	2 (200%)	Les provinces de Ngozi et Kayanza ont reçu un appui du projet pour la mise en place de ces organes	Rapport d'activités
Indicateur 4.5 : Nombre de réunions du comité de pilotage organisées **Indicateur de référence : 0** **Indicateur cible : 2**	1 (50%)	Une réunion du comité de pilotage a pu être organisée suite au retard de formalisation du COPIL par un arrêté de la primature	Rapport d'activités

III) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises

Etant toujours au début, il n'est pas encore opportun de faire une évaluation quelconque du programme.

Le projet a accusé un retard dans le démarrage des activités. En effet, la signature des accords de partenariat avec les structures publiques que sont le CNTA et BBN pour le PAM, le MINEAGRIE et les BPEAE Ngozi, Kayanza et Muyinga pour la FAO ainsi que CARITAS pour les deux, a accusé un retard d'environs 6 mois pour les partenaires du PAM et de la FAO. Bien que ces structures soient incontournables, leurs procédures administratives, notamment le bascule vers l'approche budget-programme, causent une grande lenteur dans le processus de contractualisation et de transfert des fonds sur leurs comptes bancaires.

Afin de rattraper le retard occasionné, un plan d'accélération a été élaboré avec ces structures, et un dispositif de suivi régulier de la mise en œuvre des accords a été mis en place.

De surcroit pour l'activité d'enregistrement tardif des enfants à l'état civil, certains parents ne sont pas sensibilisés sur son importance et d'autres ont déclaré n'avoir pas de moyens financiers pour payer les amendes dues à ce retard. Il a fallu une implication administrative locale (du gouvernorat à la colline) et leaders communautaires pour plus de sensibilisation. Le comité de pilotage du projet au niveau provincial s'est également impliqué en donnant des instructions aux communes pour suspendre les amendes pour les ménages identifiés comme vulnérables afin d'encourager cet enregistrement tardif.

Aussi, durant la mise en œuvre de ce projet, des challenges liés aux crises et chocs internes et externes au pays ont été identifiés : il s'agit principalement de la crise ukrainienne, la pandémie de la covid 19 ainsi que les changements climatiques : leurs impacts sur la vie du projet notamment en terme d'augmentation du cout des activités liée à la hausse des prix des produits de première nécessité et sur les conditions de vie de populations cibles avec comme corollaire, une éventuelle augmentation du nombre de bénéficiaires représentent des menaces dans l'atteinte des objectifs préalablement fixés.

Une phase de démarrage d'environ 6 mois est nécessaire pour permettre de travailler sur les activités préparatoires telles que la signature des accords et les évaluations préliminaires.

Pour les prochains versements, les agences de mise en œuvre vont renforcer d'avantage leur communication avec les bureaux sièges pour éviter les éventuels retards de transfert de fonds en interne.
Accélérer les efforts pour atteindre les résultats planifiés et pouvoir mobiliser les ressources supplémentaires pour répondre aux besoins additionnels de 20000 enfants.

iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)

Publications sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) :

https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1630883175894228993
https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1630958492100993025
https://www.facebook.com/UNICEFBurundi/posts/pfbid02xmwGWgoD2cUDEtKcd1NHL1BVfSVGd4K8Xuq1WcCMXbAJjPeqzRjJsLmQKvhW8FSxl
https://twitter.com/UNICEF_Burundi/status/1603694214872764421
https://www.facebook.com/UNICEFBurundi/posts/pfbid0GEyJM5WyT5CbGq976gDWkmFpBt5YrdoBMn5Ewq8fD6WNJ843eADSrtYrRCKas3iml

Article publié sur le site web de l'UNICEF :

https://www.unicef.org/burundi/fr/recits/les-mamans-se-r%C3%A9jouissent-de-pouvoir-b%C3%A9n%C3%A9ficier-dune-alimentation-%C3%A9quilibr%C3%A9e-pour-leurs

LISTE DES ABREVIATIONS

ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ASC : Agent de Sante Communautaire
ATPC : Assainissement Totale Pilotée par la Communauté
BBN : Bureau Burundais de Normalisation
BDS : Bureaux des Districts Sanitaires
BPEAE : Bureau Provincial de l'Environnement Agriculture et Elevage
BPS : Bureaux Provinciaux de la Santé
CDS : Centre De Santé
CEP : Champ Ecole Producteur
CNTA : Centre National des Technologies Alimentaires
COPIL : Comité de Pilotage
COTE : Comité Technique
CPE : Comités de Protection de l'Enfant
CSTC : Conseiller chargé des services techniques communaux
DAL : Défécation à l'Aire Libre
DDC : Direction du Développement de la Coopération
DHIS: District Health Information System
DPE : Développement de la Petite Enfance
DPS-DSCE : Direction de Promotion de la Santé, de la Demande de soins, de la Santé Communautaire et Environnementale
DPSHA : Direction de la Promotion de la santé Hygiène et assainissement
FAN : Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
FAO: Food and Agriculture Organization
FARN : Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnel
FDAL : Fin de Défécation à l'Aire Libre
GS : Groupe de Solidarité
HMIS: Health Management Information System
MAM : Malnutrition Aigüe Modérée
MAS : Malnutrition Aigüe Sévère
MINEAGRIE : ministère de l'Environnement Agriculture et Elevage
ML : Mamans Lumière
MPTF: Multi Partner Trust Found
MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCIMA : Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aigue
PCSAN : Plateformes Provinciales de Sécurité Alimentaire et Nutrition
PFE : Pratiques Familiales Essentielles
PFSC : Points focaux Santé Communautaires
PMF : Performance Monitoring Framework
PMN : Poudre de Micronutriments
PPSAN : Plateformes Provinciales de Sécurité Alimentaire et Nutrition
PRONIANUT : Programme National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition
RCE : Régie Communale de l'eau
RUTF: Ready-to-Use Therapeutic Food
SBN : Secteur Privé pour la Nutrition
SPC : Suivi et Promotion de la Croissance
SUN : Scaling-Up Nutrition
TPS : Techniciens de Promotion de la Santé